

COTISATIONS ET PRIX DES ABONNEMENTS

L'assemblée générale du 21 mai 2011 a fixé comme suit les montants des cotisations et les prix des abonnements à « Das Kleinkraftwerk / La Petite centrale » :

MEMBRES ACTIFS

1) Propriétaires et/ou exploitants d'une ou de plusieurs centrales:

Catégorie A

Sous-catégorie AS = cotisation de base

CHF 100.–

Les membres du comité sont exemptés de la cotisation de base.

Sous-catégorie AJ = cotisation individuelle en fonction de la production annuelle

0.25 % x 0.15 CHF/kWh x PA

Tout membre paie 0.25 % de la valeur de la production annuelle totale de ses centrales calculée sur la base d'une rétribution de 0.15 CHF/kWh.

Le montant maximal est de CHF 2'500.– par an.

Est compris l'abonnement annuel à l'organe de l'ISK/ADUR « Das Kleinkraftwerk / La Petite Centrale ».

Séminaire et assemblée générale : gratuité pour deux personnes par membre.

2) Fournisseurs spécialisés de la branche des petites centrales hydrauliques

Entreprises ou particuliers qui élaborent des projets de petites centrales et en construisent ou qui fournissent des équipements ou des services, etc. Le montant de la cotisation est déterminé par le nombre de personnes actives dans le domaine des constructions hydrauliques, de l'infrastructure, de l'énergie hydraulique et de la production décentralisée d'énergie.

L'inscription dans le répertoire des fournisseurs est comprise.

Séminaire et assemblée générale: participation gratuite pour un nombre de personnes égal au numéro de la catégorie (par exemple 2 personnes pour la catégorie B2), distribution de prospectus publicitaires gratuite.

Catégorie B1	1 à 5 personnes	CHF	350.–
Catégorie B2	6 à 20 personnes	CHF	590.–
Catégorie B3	21 à 50 personnes	CHF	795.–
Catégorie B4	51 personnes et plus	CHF	1'050.–

3) Autorités, institutions et sympathisants (membres sans petites centrales)

Catégorie C1	Les membres individuels paient une cotisation de	CHF	120.–
Catégorie C2	Les membres collectifs paient une cotisation de	CHF	200.–

Séminaire et assemblée générale: participation gratuite pour un nombre de personnes égal au numéro de la catégorie (par exemple 2 personnes pour la catégorie C2).

ABONNEMENT A « LA PETITE CENTRALE » (3 numéros par an)

Membres (A, B, C)	Abonnement	Compris dans la cotisation
	Abonnement supplémentaire	CHF 50.–
Non-membres	Abonnement	CHF 80.–
	Abonnement supplémentaire	CHF 50.–
	Supplément pour envoi à l'étranger	CHF 20.–

Paiement en euro possible, cours de change: 1 € = 1,20 CHF.